

cessé de l'entourer de ses affectueuses sollicitudes ; de même Nous sommes également persuadé que ces généreux catholiques qui ont fondé et ont propagé l'œuvre ci-dessus mentionnée de la Préservation de la foi, ne se donneront ni trêve ni repos tant qu'il y aura danger pour le salut éternel, fût-ce d'une seule âme, montrant ainsi par le fait que, si les ennemis de la religion sont plus puissants par la quantité des richesses, ceux-là les vaincront par l'ampleur de leur charité.

Comme gage de la faveur divine pour mener à bien cette très grave entreprise, Nous accordons de tout cœur à vous, monsieur le cardinal, aux promoteurs de cette œuvre pie et à tous ceux qui la favoriseront, la bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 19 août 1900.

LEON P. P. XIII.

La lecture terminée, S. Em. le cardinal Vicaire commenta ce très important document en de sages et chaudes paroles ; puis il invita le R. P. Zocchi, qui se trouvait dans l'assemblée, à l'entretenir de la nature et du but de l'œuvre qui tient tant au cœur du Souverain Pontife, et du bien qu'en un si court espace de temps elle a déjà opéré à Rome.

Aux places réservées se trouvaient les Illmes et Rmes Mgrs Adami, président de l'œuvre, et Gennari, assesseur du Saint-Office, auxquels faisait une couronne le R. P. Lepidi, maître du Sacré-Palais, Mgr Angeli, porteur de la lettre de Sa Sainteté, Mgr Zonghi et le R. P. de Mandato, secrétaire de l'œuvre.